

En résumé, nous croyons que l'erreur en matière religieuse, comme du reste toute autre erreur, ne peut être une cause de culpabilité, en admettant nous le répétons, que les circonstances n'aient jamais fait luire la plus petite étincelle de vérité, étincelle qui peut-être eût suffi pour allumer le feu divin dans bien des âmes.

Quoi qu'il en soit, nous espérons que ces quelques pensées, bien que manquant peut-être un peu de justesse, seront au moins pour nous un avertissement qui nous rappelle le rôle que nous avons à jouer ici-bas : Faire le bien en répandant autour de nous la lumière de l'Évangile.

JEAN REY.

REDACTION.

L'heure du départ a sonné. Il faut dire adieu aux livres et à la chambrette, cher asile, où nous avons vécu en paix. Heureux est celui qui a travaillé consciencieusement, son départ ne sera pas assombri par la douleurs des échecs, il ne dira pas comme cette mourante qui s'écriait :

— Rappelez-le ! — Quoi donc ? lui demande-t-on. — Le temps, oh ! rappelez-le !

Le devoir nous appelle dans d'autres parages, aux joies de fin d'examen succèdent les soucis des missions.

Les plus âgés, aguerris par les combats s'en vont sans froncer le sourcil.

Les plus jeunes, le cœur débordant d'espérance, voient leur zèle attiédi par la perspective des déboires du colportage. Questionnez-les à la rentrée des classes, sur leurs expériences, vous serez tout à la fois étonnés et attristés par le récit de leurs péripéties.

Seuls au sein d'une population étrangère et hostile ; redoutés comme des visiteurs venus des régions basses et apportant le mal, ces jeunes combattants se voient souvent rejetés, persécutés et enfin mordus par les représentants de la race caniné.

Qui dira les nuits passées à la belle étoile ! N'avoir pour pavillon que la voûte azurée, pour breuvage la rosée fraîche,